

## 1- Indicateur d'écart de rémunération

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération moyenne	écart après application du seuil de pertinence	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides (groupes pris en compte)	écart pondéré
		femmes	hommes			femmes	hommes			
ouvriers	moins de 30 ans							0	0	0,00%
	30 à 39 ans							0	0	0,00%
	40 à 49 ans							0	0	0,00%
	50 ans et plus							0	0	0,00%
employés	moins de 30 ans	21 902	21 354	-2,6%	0,0%	4	5	1	9	0,00%
	30 à 39 ans	22 999	23 269	1,2%	0,0%	16	3	1	19	0,00%
	40 à 49 ans	25 301	26 357	4,0%	0,0%	83	13	1	96	0,00%
	50 ans et plus	26 393	27 505	4,0%	0,0%	77	15	1	92	0,00%
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	0	0			0	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	0	26 446			0	3	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	27 875	28 716	2,9%	0,0%	19	9	1	28	0,00%
	50 ans et plus	29 626	27 439	-8,0%	-3,0%	24	8	1	32	-0,23%
ingénieurs et cadres	moins de 30 ans	29 298	0			1	0	0	0	0,00%
	30 à 39 ans	47 285	52 183	9,4%	4,4%	9	3	1	12	0,13%
	40 à 49 ans	38 907	49 925	22,1%	17,1%	23	11	1	34	1,42%
	50 ans et plus	43 934	49 354	11,0%	6,0%	50	36	1	86	1,26%
ensemble des salariés		<b>30 637</b>	<b>37 468</b>	<b>18,2%</b>		<b>412</b>			<b>408</b>	<b>2,58%</b>

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

**1** Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

**2,6** Un écart de rémunération est constaté en faveur des hommes.

## 2- indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux d'augmentation (proportion de salariés augmentés)		écart de taux d'augmen- tation	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers			0,0%	0	0	0	0	0,00%
employés	19,4%	16,7%	-2,8%	180	36	1	216	-1,46%
techniciens et agents de maîtrise	34,9%	15,0%	-19,9%	43	20	1	63	-3,04%
ingénieurs et cadres	22,9%	30,0%	7,1%	83	50	1	133	2,29%
<b>ensemble des salariés</b>	<b>22,5%</b>	<b>22,6%</b>	<b>0,1%</b>	<b>412</b>			<b>412</b>	<b>-2,20%</b>

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

**1** Il y a eu des augmentations et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart d'augmentations (points de %) :

**2,2** Un écart d'augmentations est constaté en faveur des femmes.

note obtenue sur 20 :

**20** L'écart d'augmentations réduit l'écart de rémunération. Tous les points sont accordés.

### 3- indicateur d'écart de taux de promotions

catégorie socioprofessionnelle (CSP)	taux de promotion (proportion de salariés promus)		écart de taux de promotion	nombre de salariés		validité du groupe (1=ooui, 0=non)	effectifs valides	écart pondéré
	femmes	hommes		femmes	hommes			
ouvriers			0,0%	0	0	0	0	0,00%
employés	30,0%	30,6%	0,6%	180	36	1	216	0,29%
techniciens et agents de maîtrise	18,6%	45,0%	26,4%	43	20	1	63	4,04%
ingénieurs et cadres	14,5%	10,0%	-4,5%	83	50	1	133	-1,44%
<b>ensemble des salariés</b>	<b>24,2%</b>	<b>23,6%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>412</b>			<b>412</b>	<b>2,89%</b>

indicateur calculable (1=ooui, 0=non) :

**1** Il y a eu des promotions et les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de promotions (points de %) :

**2,9** Un écart de promotions est constaté en faveur des hommes.

note obtenue sur 15 :

**10**

## 4- pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

	nombre de salariées de retour de congé maternité		pourcentage de salariés augmentés
	total	augmentées	
ensemble des salariés	4	4	100%

indicateur calculable (1=oui, 0=non) :

1 Il y a eu au moins un retour de congé maternité avec augmentation pendant ce congé.

indicateur de pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%) :

100

note obtenue sur 15 :

15

La loi sur les augmentations au retour de congé maternité a été appliquée à tous les salariés. Tous les points sont accordés.

## 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

	Nombre de salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations			nombre de salariés du sexe sous-représenté
	femmes	hommes	ensemble	
ensemble des salariés	5	5	10	5

indicateur du nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :  
note obtenue sur 10 :

5  
10

Les hommes et les femmes sont à parité parmi les salariés les mieux rémunérés.

## Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	2,6	37	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	2,2	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	2,9	10	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>92</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>92</b>		<b>100</b>